



Compte rendu de la séance de mars 2014

Mars 2014 - IL

■ Information préalable à consultation sur le projet de création de la Direction Technique et du Système d'Information.

- Part du constat que l'Informatique a de plus en plus d'importance dans les métiers techniques, que les systèmes d'information sont toujours présents au cœur des plates-formes de services.
Le « cloud computing » demande un pilotage commun et cohérent des activités de réseaux et des activités informatique.
- Les défis à relever sont :
 - traduire le convergence entre réseaux, plates-formes de service et Système d' - traduire le convergence entre réseaux, plates-formes de service et Système d'Information
 - accélérer les migrations techniques et la simplification de nos architectures
 - présenter une interface réactive aux besoins des différents marketings
 - mieux utiliser nos infrastructures et constituer notre savoir-faire autour du Cloud.
- Consiste à rapprocher deux Directions : la Direction Technique France (DTF) et la Direction du Système d'Information France (DSIF) au sein d'une nouvelle Direction : la DTSI.
- **Position de la CFE-CGC Orange** : Ce projet a du sens mais nous sommes convaincus que ce dossier a également pour objectif de réduire les coûts de gestion, de favoriser la diminution de la masse salariale affectée aux services transverses. Nous serons vigilants pour que les promesses faites en matière de promotion soient respectées, que de réelles opportunités d'évolution des carrières soient proposées des métiers du réseau vers ceux de l'informatique et vice versa.

■ Information sur les activités, les compétences et l'organisation pour les UPR de la DTRS à l'horizon 2016.

- D'ici fin 2016 près du quart des effectifs des UPR aura disparu. Prévisions qui n'intègrent pas les mobilités internes ni les recrutements externes.
- Les évolutions d'activités sur le réseau mobile permettent de prévoir une baisse d'activité des département DEP et APR (programme mobile), une stabilité des activités des départements IRM et une légère augmentation de l'activité des départements OPR
- Les prévisions d'activités sur le réseau fixe pour la période 2013 – 2016 permettent de prédire une forte décroissance des activités de la SEM, de la GRM et de la GRRC, une légère décroissance des activités fixe de APR, de pilotage produits et de la GRC RTC, une stabilité pour les activités Etudes, de pilotage de travaux d'infrastructures et équipements, de la GRC HD, de la GRT et de DA.
- Pour faire face à cette évolution de l'activité, la Direction propose la mutualisation d'activité en interne à une UPR ou entre UPR, l'introduction ou le renforcement de la sous-traitance.
Ainsi il proposé de poursuivre la concentration progressive de l'activité de programmation du RTC et des matrices d'essai au sein du département PRIC de l'UPR IDF, de concentrer la programmation des BAS/ECR et SBC dans un seul département APR, celui de l'UPR Ouest, de concentrer la programmation des MGW au sein du département PRIC de l'UPR IDF,
- Vote à l'unanimité des élus d'une motion demandant qu'un processus d'information – consultation soit mis en place, que la Direction arrête ces réorganisations tant que le CE n'a pas remis son avis.
- Vote d'une résolution proposée par la CFE-CGC et votée par une majorité d'élus pour demander une déclinaison par UPR des activités, que soit présenté la projection de l'évolution démographique par métier et par UPR pour les 3 ans à venir.

- Vote à l'unanimité des voix des élus de deux résolutions : une demandant une expertise sous l'angle des risques psycho-sociaux pour les salariés et une autre pour la mise en place d'une commission niveau DTRS pour travailler sur la stratégie d'ensemble de la DTRS et des UPR.
- **Position de la CFE-CGC Orange** : Nous sommes opposés à la concentration des activités sur les sites de Paris et de l'Île de France au détriment des sites de province. Ces projets de réorganisations risquent de dégrader la qualité des activités par perte du caractère de territorialité dévolu aux UPR. Nous demandons le maintien des compétences, la pérennisation des activités sur l'ensemble du territoire national.
- Information sur la mise en place d'un Back Office facturation national à l'UPR NE et d'un Back office Réglementation national à l'UPR SE.
- Information sur la mise en place d'un Back Office Travaux Programmés – Opérations à Risques et d'un Back Office Environnement Technique au sein des UPR SE et SO.
- Information sur la mise en place d'une conduite d'activité nationale pour les GRRC NEF et AXE en UPR.
 - **Position de la CFE-CGC Orange** : Ces projets s'inscrivent déjà dans la déclinaison du projet de réorganisation des UPR. Ils ont pour invariant de mutualiser sur une seule UPR des activités réparties sur plusieurs UPR pour limiter l'embauche. A pour conséquence de restreindre le maintien de la compétence sur les UPR cédantes.
- Consultation sur la prise à bail des étages supérieurs de l'immeuble Bagnolet « Eastview » dans le cadre du choix du site cible.
 - Présenté par la Direction comme la conséquence des projets de réduction des surfaces sur les sites de Pantin et de Navarin. S'inscrit dans la volonté de la Direction de l'UPR IDF de regrouper son personnel sur un nombre réduit de sites.
 - La CFE-CGC tient à rétablir quelques vérités :
 - La libération de Pantin ne peut pas être remise en cause,
 - Le site de Navarin a été racheté et nous avons évoqué des risques de problèmes de cohabitations avec les futurs propriétaires des surfaces prévues en vente.
 - **Projet rejeté par une majorité d'élus. La CFE-CGC s'est abstenue .**
 - **Position de la CFE-CGC Orange** : Nous constatons que sur ce projet 180 salariés de l'UPR IDF sont pris en otage entre les intérêts contradictoires d'Orange qui
 - en sa qualité de propriétaire , ne délivre pas les informations essentielles quant à sa décision de vendre les surfaces de Trudaine Navarin
 - en sa qualité de locataire souhaite prendre à bail une surfaces supérieure pour 100 salariés en sus des besoins de l'UPR IDF.
 Nous demandons des informations plus factuelles pour soutenir un projet dans lequel ORANGE met en opposition le souhait de 39 salariés de pantin de travailler sur Eastview et le refus d'une augmentation significative du temps de trajet de près de la moitié des 139 salariés de Navarin dont le temps de trajet moyen est déjà de 50 minutes.

Vos élus et représentants CFE-CGC Orange

Didier Coquille
Christian Simon
Patricia Bandres
Laurent Bedrossian
Hervé Clipet

Michel Taillefert
Christophe Schweyer
Jean Claude Werguet

24h/24 et 7J/7 ligne SOS salariés



Activités Sociales et Culturelles des CE
www.lemeilleurdesce.com

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :
www.cfecgc-orange.org

Retrouvez la version électronique de ce tract avec les liens cliquables sur le site web de la CFE-CGC ou par flash code :
<http://www.cfecgc-orange.org/rsi-france>



pour vous abonner : info@cfecgc-uns-ft-orange.org

nos blogs : • www.telecoms-media-pouvoir.net

• www.adeas.org



<http://www.facebook.com/cfecgc.orange>



<http://twitter.com/#/CFEgcOrange>